

22.

L'ANAMNÈSE

- Programme

« L'anamnèse : en accomplissant l'ordre qu'elle a reçu du Christ Seigneur par l'intermédiaire des Apôtres, l'Église fait mémoire du Christ lui-même, en célébrant principalement le mémorial de sa passion bienheureuse, de sa glorieuse résurrection et son ascension dans le ciel.

L'offrande : au cœur de cette mémoire, l'Église surtout celle qui est actuellement ici rassemblée, offre au Père, dans le Saint-Esprit, la victime sans tache... » (PGMR n° 79)

- Points d'attention

L'anamnèse (du grec *mnêmê* : mémoire) désigne l'acte de faire mémoire. Elle est énoncée par le prêtre lorsque, après le récit de l'institution, il reprend la prière : « En faisant ainsi mémoire... nous t'offrons... » (Prière eucharistique 2) On est là, au cœur de l'eucharistie : mémorial et offrande, action de grâce et sacrifice. « Voilà pourquoi nous, tes serviteurs, et ton peuple saint avec nous, faisant mémoire de la passion bienheureuse de ton Fils, Jésus, le Christ, notre Seigneur, de sa Résurrection du séjour des morts et de son Ascension dans le ciel, nous te présentons cette offrande... » (Prière eucharistique 1)

Ce qui a très heureusement donné beaucoup de relief à l'anamnèse, c'est que Vatican II – en s'inspirant des rites orientaux (Syrie, Égypte) – ait introduit une acclamation d'anamnèse confiée à l'assemblée par laquelle celle-ci s'adresse au Christ et le loue pour le mystère central de sa mort et de sa Résurrection dans l'attente de sa venue en gloire. Les fidèles, se reconnaissant en présence du Christ, s'adressent directement à lui : c'est la seule fois dans toute la prière eucharistique ; et cela revient à l'assemblée ! Dans toutes les prières eucharistiques – sauf celles pour assemblées d'enfants – l'acclamation que l'assemblée adresse au Christ, immédiatement après le récit de l'institution, précède l'anamnèse présidentielle, adressée au Père, qui associe mémorial et offrande.

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).

Il y a dans l'acclamation d'anamnèse chantée par le peuple un paradoxe intense : les chrétiens croient à la présence du Seigneur « toujours là auprès de son Église, surtout dans les actions liturgiques... présent dans le sacrifice de la messe... et au plus haut point sous les espèces eucharistiques » (Constitution sur la sainte liturgie n° 7) ; pourtant l'Église les invite à crier « Viens ! » : le Seigneur est présent sous la forme du pain et du vin que l'Esprit a sanctifiés, mais ce que fait l'Église, célébrant sa liturgie eucharistique, elle le fait toujours dans l'attente de la venue du Seigneur dans la gloire : « Chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez à cette coupe, vous proclamez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. » (1 Corinthiens 11, 26) C'est pourquoi il est capital que cette acclamation d'anamnèse fasse mention de cette attente de la venue du Seigneur. L'eucharistie est le sacrement que célèbre l'Église parce que le Seigneur n'est pas encore revenu.

Faire mémoire, c'est :

- se fonder sur un événement du salut, historique et passé :
« Gloire à toi qui étais mort » ;
- pour en annoncer l'actuelle réalisation, surtout à l'eucharistie :
« Gloire à toi qui es vivant » ;
- et en appeler la réalisation en plénitude :
« Viens, Seigneur Jésus ! »

L'anamnèse est un acte de foi, puisque le peuple chrétien reconnaît la présence du Christ sous la forme du pain et du vin. « Que la foi vienne suppléer à nos sens et à nos limites », disait déjà le *Tantum ergo* ! Mais cette présence cachée appelle ce que saint Paul nomme la « claire vision » : « nous cheminons dans la foi, nous cheminons sans voir [hors de la claire vision] » (2 Corinthiens 5, 7) jusqu'à ce jour où nous le verrons face à face (1 Corinthiens 13, 12).

Bien que ce ne soit pas dit dans la PGMR, il va de soi que (même dans un petit groupe) c'est la forme chantée qui convient le mieux à l'acclamation d'anamnèse faite par l'assemblée. Ce serait, non seulement dommage, mais une erreur que de la réserver à la seule chorale, puisqu'il y est dit le mystère central de la foi. Comme ce serait, non seulement dommage, mais une erreur qu'elle ne contienne pas les trois dimensions du « faire mémoire » et ne s'adresse pas au Christ.

Enfin, puisque cette acclamation se fait en présence du Christ, tous sont tournés vers l'autel pendant son chant – y compris l'animateur et les différents ministres ! – tandis que le prêtre qui ne chante que l'invitation s'associe au chant de l'assemblée par le regard lui aussi tourné vers les saintes espèces et par une attitude priante, avant de s'adresser de nouveau au Père.

Le texte est extrait et adapté d'un chapitre de l'ouvrage du Centre national de pastorale liturgique, *L'art de célébrer (II) Aide-mémoire pour les animateurs*, Cerf / CNPL, collection « Guides Célébrer » 10, 2003 – les extraits et références à la PGMR ont été actualisés - reproduction pour le seul usage privé.

Pour vous procurer l'ouvrage, [cliquez ici](#).